

MEDIAS
NATIONAUX
Secteur tourisme



Book News Madagascar

MADAGASCAR 30 Juin 2020

ECOTOURISME

LES AIRES PROTEGEES DU PAYS EN PATISSENT

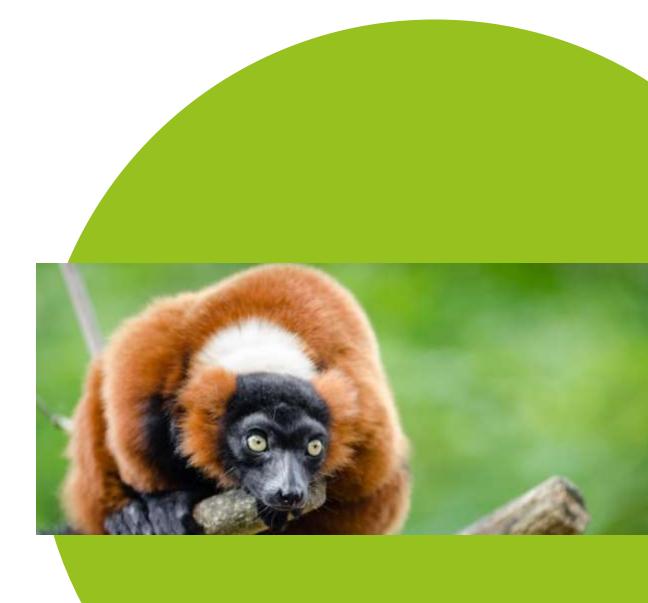
http://www.midi-madagasikara.mg/societe/2020/06/30/inexistence-de-politique-migratoire-les-aires-protegees-du-pays-en-patissent/

Des habitants du grand sud fuient la précarité ambiante qui y règne vers des zones comme les aires protégées de Menabe Antimena ou Ankarafantsika à la recherche de meilleures conditions de vie. Une situation attribuée à **l'inexistence** de politique de développement pour le Grand Sud du pays, considérée comme cause première.

« L'inexistence de politique migratoire ainsi que l'absence de politique de développement du Grand Sud depuis des années ont des impacts néfastes sur la gestion des aires protégées du pays ». Ce sont là les propos de Vahinala Raharinirina, ministre de l'Environnement et du développement durable lors d'une rencontre avec les gestionnaires des aires protégées organisée à Ambatobe il y a de cela une semaine. Propos qui interpellent sur les dangers qui planent sur les richesses en biodiversité du pays mais surtout sur les conséquences des flux migratoires – non maîtrisés – sur la gestion desdites aires. « La gestion des aires protégées est d'autant plus difficile actuellement à cause d'importants flux migratoires », a lancé la ministre. Avant de noter que « les migrants viennent surtout du Grand Sud du pays à cause de la situation de précarité qui y règne pour rejoindre les aires protégées comme Menabe Antimena ou encore Ankarafantsika ». Une situation tant décriée par les médias nationaux mais dont les solutions semblent encore être loin. L'entretien avec Vahinala Raharinirina a également permis de connaître que la situation trouve son origine dans le Grand Sud du pays. « Nos aires protégées souffrent actuellement à cause de l'inexistence de politique de développement de cette partie du pays », renchérit la ministre Vahinala Raharinirina.

Parias

Des Malgaches fuient donc le Sud du pays à cause de la situation d'extrême pauvreté ambiante pour rejoindre des régions où la nature offre diverses richesses à exploiter. Et ce serait là que réside le souci. « Les migrants sont victimes de l'inexistence de politique d'accueil. Ils sont souvent rejetés par la communauté hôte. Ils n'ont donc comme solution que de se réfugier dans les aires protégées où ils peuvent vivre des ressources naturelles », explique la ministre de l'Environnement et du développement durable. L'exploitation des ressources naturelles dans les aires protégées par les migrants est souvent problématique dans la mesure où les arrivants pratiquent la culture sur brûlis. « Ne disposant pas de technologie et de techniques agricoles pouvant garantir leur survie, les Malgaches qui quittent leurs régions du Sud brûlent les forêts pour les convertir en terres agricoles », a fait savoir le conseiller technique d'une ONG oeuvrant dans le développement local de la région Boeny. Pour y faire face, Vahinala Raharinirina interpelle sur l'importance de « mettre en place une synergie des efforts des acteurs ». Notamment, l'importance de l'approche interministérielle dans la recherche de solutions efficientes contre la destruction de l'environnement dans le pays, étant donné le caractère transversal de l'environnement. Avec la non maîtrise des flux migratoires, des milliers d'hectares de forêts partent en fumée un peu partout dans le pays. Interrogé sur cette question, le ministère de la Population nous a réorienté vers le ministère de l'Intérieur et de la décentralisation. Contacté, un responsable de ce département nous a fait comprendre « n'être pas en droit de répondre à nos questions ».





CRIME CONTRE L'ENVIRONNEMENT LES MANGROVES RAVAGES SUR UNE ILE ENTIERE

https://lexpress.mg/01/07/2020/crime-contre-lenvironnement-les-mangroves-ravagees-sur-une-ile-entiere/

Des pillards se sont abattus sur l'île Nosin'i Tiana à Ambilobe. Des mangroves restaurées pendant des années par la collectivité locale ont été transformées en charbon en un clin d'œil. Un acte inconscient qui fait froid dans le dos. Un constat alarmant a saisi la collectivité locale ainsi que l'équipe du cantonnement du ministère de l'Environnement et du Développement durable du district d'Ambilobe. Dimanche, lors d'une descente effectuée sur l'île, Nosin'i Tiana, la délégation venue sur place était pétrifiée lorsqu'elle découvrit l'étendue des dégâts. Cette île aux mangroves a perdu 75% de sa végétation. L'îlot théâtre de cette destruction massive de flore s'étend sur une vingtaine d'hectares. Grâce aux efforts de la population riveraine conjugués au concours des organisations de la société civile œuvrant dans la protection et la défense de l'Environnement, la mangrove avait été entièrement restaurée à Nosin'i Tiana sur la quasi-totalité de sa superficie il y a quelques années. La flore exceptionnelle qui a repris vie abrite une faune unique, notamment les très appréciés crevettes et crabes des mangroves qui font le renom d'Ambilobe. Alors que la nature avait commencé à reprendre ses droits, des exploitants illicites de charbon de bois se sont attaqués à la frêle végétation, mettant ainsi à mal le fragile écosystème de l'île. D'après les informations communiquées, les pillards ont littéralement rasé toute la mangrove sur environ quinze hectares. Guetteurs

Les jeunes troncs commençaient à peine à se développer lorsqu'ils ont fait l'objet de coupes sauvages pour être placés dans les meules qui pullulent en masse sur les lieux pour être transformées en charbon. Les investigations effectuées révèlent que les auteurs de ce crime contre l'environnement écoulent leur butin à Nosy be. Nosin'i Tiana est située à une trentaine de kilomètres à l'extrême Ouest du district d'Ambilobe. Située bien à l'écart de l'agglomération, elle est exposée aux pillages.

A l'arrivée des autorités, les malfaiteurs avaient déjà déserté l'île. Collaborant avec des guetteurs, ils ont réussi à flairer la tenue de l'opération. Les exploitants illicites avaient déjà réussi à se débarrasser de tout leur butin lorsque la collectivité locale ainsi que les fonctionnaires de l'Environnement ont débarqué. Néanmoins, ils ont réussi à attraper un suspect, lequel a été soumis à un interrogatoire afin de remonter jusqu'aux autres individus opérant dans la filière. Faute de personnel pour surveiller la flore sur cette aire protégée, les autorités ainsi que la collectivité locale ont sollicité la collaboration d'un riverain qui entretien pour son compte une cocoteraie sur l'île.





AIR MADAGASCAR LA SUSPENSION DES VOLS A NOUVEAU PROLONGE

https://www.newsmada.com/2020/07/02/air-madagascar-la-suspension-des-vols-a-nouveau-prolongee/

La compagnie aérienne nationale malagasy annonce dans la mise à jour de son programme de vols, publiée hier, un nouveau prolongement de la suspension de ses vols internationaux et régionaux, jusqu'au 31 juillet. Les vols de la compagnie vers l'île Maurice sont suspendus jusqu'au 31 août, suivant la décision du gouvernement mauricien de fermer ses frontières jusqu'à cette date. Toutefois, ces mesures ne concernent pas les vols de rapatriement et les vols cargo, a noté la compagnie.

Air Madagascar a également annoncé son regret de ne pas pouvoir reprendre les vols dans un délai que la compagnie aurait souhaité plus bref. Force est de constater que la compagnie nationale malagasy n'a opéré aucun vol international depuis plus de trois mois, hormis les vols de rapatriement organisés avec d'autres compagnies et les vols cargo. L'ensemble des vols internationaux de la compagnie est suspendu depuis le 20 mars, suite à l'annonce de la fermeture des frontières de Madagascar, le 17 mars.



MEDIAS
NATIONAUX
Climat des affaires





Politique CHRISTIAN NTSAY SUR LE COVID 19 PAS DE RECONFINEMENT MAIS APPLICATION FERME DES MESURES

http://www.midi-madagasikara.mg/a-la-une/2020/06/29/christian-ntsay-sur-le-covid-19-pas-de-reconfinement-mais-application-ferme-des-mesures-2/

La lutte contre le coronavirus est loin **d'être** gagnée. Le rebond des cas testés positifs inquiète. **L'Etat** prolonge pour la huitième fois **l'état d'urgence** pour une nouvelle période de quinze jours et promet la fermeté pour appliquer les mesures barrières.

Alors que les grandes agglomérations, comme Antananarivo, est entrée depuis deux semaines dans une phase de déconfinement, le nombre des nouveaux cas de contamination, en revanche, est reparti à la hausse ces derniers jours. Durant ces deux dernières semaines, 754 de nouveaux cas de personnes atteintes du covid-19 ont été recensés et 8 morts enregistrés. Le nombre de mort et de cas de contamination ne cessent de grimper, et éloigne l'horizon de la fin de la croisade contre le virus. Pourtant, l'Etat écarte une phase de reconfinement mais mise sa stratégie sur le renforcement des dispositifs déjà en place ainsi que la sensibilisation. Cet exercice s'est dessiné hier par l'intervention télévisée du chef du gouvernement, Christian Ntsay, sur la télévision nationale, qui invite « une prise de responsabilité collective afin de faciliter la lutte contre la propagation du virus ».

Centre spécialisé

Le coronavirus continue son ravage. Hier, les statistiques officielles font état de deux morts et de 73 nouveaux cas enregistrés ramenant le nombre de contamination à 2 078 cas depuis le début de la pandémie. Le virus touche de plein fouet la capitale, devenue l'épicentre de la pandémie dans le pays. Face à cette situation, l'Etat décide d'ouvrir un centre d'accueil spécialisé au Village Voara Andohatapenaka destiné à accueillir les cas suspects de coronavirus. Ce centre qui va être opérationnel à partir de ce mercredi, selon Christian Ntsay, apportera des conseils, orientations et renseignements nécessaires pour les porteurs du virus et pourra aussi faire des tests. Et dorénavant, les malades pourront ainsi passer la quarantaine chez eux, selon le premier ministre, mais seront, en contrepartie, suivis de très près.



Protocole de sortie

Par ailleurs, le premier ministre a annoncé aussi, hier, lors de son intervention à la télévision nationale, de renforcer les dispositifs de suivi des cas positifs et d'accélérer les résultats des différentes analyses effectuées dans le cadre de la prise en charge des malades du coronavirus. Ainsi, selon le premier ministre, le laboratoire du centre d'infectiologie Charles Mérieux va prendre les mesures nécessaires pour améliorer les services qui vont déterminer le « protocole de sortie » d'un malade. Aussi, selon toujours le premier ministre, le personnel du ministère de la santé publique va suivre de près l'autoconfinement des personnes testées positives au covid-19 à partir d'un registre des cas positifs établi au niveau de ce département.

Fermeté

Un relâchement est observé dans la capitale depuis quelques temps surtout à propos du respect des mesures barrières et la distanciation sociale. Les attroupements dans les quartiers se font de plus en plus fréquents malgré les restrictions qui ne sont pas encore levées. Christian Ntsay a affirmé alors que « la fermeté va être de rigueur pour veiller au respect de ces mesures barrières et des restrictions sanitaires ». « Les forces de l'ordre vont s'organiser dans ce sens pour faire appliquer les dispositions destinées à endiguer la propagation du virus » soutient-il. A ce propos, les dispositifs sont maintenus pour Antananarivo notamment sur le port de masque obligatoire, le maintien du couvre-feu, l'arrêt des horaires de travail maintenus toujours jusqu'à 17 h, comme le transport public jusqu'à 19h.

4 districts

Si à Antananarivo, la situation est toujours préoccupante, dans les autres districts comme Toamasina 1 et 2, Fénérive-est et Moramanga, la situation s'est améliorée. En effet, l'Etat décide d'alléger les restrictions en prolongeant les horaires de travail jusqu'à 17h et ceux du transport public jusqu'à 19h. Et malgré l'absence de décision sur les dates des examens officiels à l'échelle nationale, le retour des classes d'examen à l'école à partir de jeudi prochain est annoncé par le premier ministre concernant ces quatre districts. Le couvre -feu, en revanche, y est toujours maintenu. Toutefois, dans tous ces districts, les routes nationales restent toujours fermées et les réunions publiques toujours interdites.



Politique RESTITUTION DES ILES EPARSES MADAGASCAR OBTIENT LE SOUTIEN DE LA SADC

https://lexpress.mg/22/06/2020/ivato-des-malgaches-rapatries-en-auto-confinement/

Une promesse non tenue. C'est ainsi que certains observateurs considèrent le fait que l'accord annoncé entre Madagascar et la France n'a pas été trouvé à propos des Îles Eparses. A l'issue de leur entrevue au Palais de l'Elysée au mois de mai 2019, les deux présidents Andry Rajoelina et Emmanuel Macron ont annoncé qu'un accord concernant la gestion de ces Îles sera signé avant le 26 juin 2020, date de la célébration du 60e anniversaire de l'indépendance de Madagascar. Ce qui n'a pas été fait. Après la décision unilatérale du numéro Un français d'ériger une réserve naturelle aux îles Glorieuses, la situation est devenue tendue entre Antananarivo et Paris. La deuxième réunion du Comité franco-malgache en charge du dossier a été repoussée sine die. Côté Madagascar, la position est claire. Restitution et non cogestion. Le Ministère des Affaires étrangères lance un lobbying au niveau international. Pour ce combat, la Grande île obtient désormais le soutien du Comité de Développement de l'Afrique Australe (SADC). C'est la décision prise à l'issue de la réunion par visioconférence du Conseil des ministres de l'Organe de coopération en matière de Politique, de Défense et de Sécurité (CMO) qui s'est tenue les 25 – 26 juin dernier. La réunion a été axée sur l'évaluation des menaces régionales sur la sécurité, l'examen de la situation politique et sécuritaire, ainsi que la consolidation de la démocratie dans les pays membres de la SADC.

Résolutions

Selon un communiqué du Ministère des Affaires Étrangères, « Madagascar a obtenu le soutien à l'unanimité des États membres de la SADC dans sa réclamation de l'application des résolutions du Conseil des ministres de l'organisation de l'Unité africaine (OUA) et de l'Assemblée générale des Nations unies ». 41 ans après la Résolution 732 (XXXIII) prise lors du Conseil des ministres de l'OUA du 20 juillet 1979 stipulant que « les Îles Glorieuses, Juan de Nova, Europa et Bassas da India font partie intégrante du territoire national de la République démocratique de Madagascar « , et de la Résolution n° 34/91 de l'Assemblée générale des Nations unies adoptée le 12 décembre 1979, appelant le Gouvernement français à entamer sans tarder des négociations avec le Gouvernement malgache en vue de la réintégration des quatre îles en question qui avaient été séparées arbitrairement de Madagascar au moment de son indépendance, le dossier semble connaître une petite évolution.

Détermination

Face à la détermination affichée par le président Andry Rajoelina qui a affirmé lors de son intervention sur France24 que Madagascar réclame la restitution des Îles Eparses et non une cogestion, la SADC officialise sa position sur le dossier et se range derrière Madagascar. Le 9 juin dernier, le Ministère des Affaires étrangères a envoyé une note verbale au Secrétariat général de la SADC pour protester contre le projet de la France de créer une réserve naturelle nationale couvrant toutes les eaux prétendument sous juridiction française limitrophes des Îles Glorieuses et leur environnement terrestre. Une initiative qui risque de porter atteinte à la souveraineté de Madagascar sur ces îles. D'où la décision de recours auprès de la SADC pour solliciter le soutien et la solidarité des Etats membres. « La délégation à invoqué la solidarité de l'Afrique Australe dans la lutte de libération de la région comme l'un des principes fondateurs de la SADC ainsi que l'éradication des vestiges du colonialisme et la libération de tous les territoires africains sous occupation, conformément à l'une des aspirations de l'Agenda 2063 de l'Union africaine «, soutient le communiqué du MAE.



Politique 60 ANS DE RETOUR DE L'INDEPENDANCE MESSAGE DE FELICITATIONS DES ETATS-UNIES, DE L'INDE

 $\frac{\text{https://www.newsmada.com/2020/06/29/60ans-du-retour-de-lindependance-}}{\text{message-de-felicitations-des-etats-unis-de-linde/}}$

Des dirigeants du monde entier continuent de féliciter Madagascar qui vient de célébrer ses 60 ans du retour de l'Indépendance. Le président américain Donald Trump a exprimé dans sa lettre la volonté du peuple américain de poursuivre la coopération entre les deux pays dans le domaine de la démocratie et des Droits de l'homme. Dans le même registre, le président indien Ram Nath Kovind a également souhaité la prospérité au peuple malagasy et que les relations entre les deux pays restent au beau fixe.

A part les Etats-Unis et l'Inde, deux autres pays ont également félicité l'Etat malagasy, notamment la Confédération suisse qui a exprimé sa solidarité envers Madagascar en cette période de crise sanitaire. Le Secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), Louise Mushukwabo, s'inscrit également dans ce registre de la solidarité en souhaitant une sortie rapide de la crise sanitaire à la Grande île.





Politique LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS LES FORCES DE L'ORDRE, ACTEURS DETERMINANTS

http://www.midi-madagasikara.mg/politique/2020/06/30/lutte-contre-le-coronavirus-les-forces-de-lordre-acteurs-determinants/

Il faut reconnaître en effet que dans la capitale, la tendance au « gaboraraka » et au non-respect des mesures commence à gagner du terrain.

60 nouveaux cas de Coronavirus ont été annoncés hier par le Professeur Vololotiana Hanta Marie Danielle. 49 d'entre eux sont localisés à Antananarivo et 11 à Moramanga. Désormais, c'est la capitale qui est considérée comme le nouveau foyer de cette pandémie. D'où la décision du régime de renforcer l'application des mesures à Antananarivo. Depuis hier, les Forces de l'ordre lancent une véritable opération coup de poing contre le non-respect des gestes-barrière et le refus de port de masque. Fini donc le temps de la sensibilisation et de l'éducation. Face à l'augmentation incessante du nombre des cas-contact, les Forces de l'ordre décident d'appliquer les sanctions. Une centaine d'individus, généralement des chauffeurs et receveurs de "taxis-be", ont été placés en garde à vue et plusieurs véhicules mis en fourrière pour non-respect des gestes-barrière et du nombre indiqué de voyageurs pour les transports en commun, défaut de gel désinfectant, passagers démunis de masque, transport clandestin, refus d'obtempérer et violation des mesures sanitaires durant la journée d'hier. Les Tananariviens ont salué cette initiative des gendarmes et des policiers.

Déploiement massif

En effet, bon nombre **d'observateurs** affirment que la prise de responsabilité des Forces de **l'ordre** sera la clé de la réussite dans ce combat contre le Covid-19. Mis à part les agents de santé, les militaires, gendarmes et policiers sont aussi des acteurs déterminants car les Malgaches ont toujours eu tendance à ignorer les consignes et à passer outre la discipline. Faut-il rappeler **qu'au** début de cette lutte, **c'est** par le respect strict de la discipline que la région Haute Matsiatra a réussi à **s'en** sortir rapidement. Le déploiement massif **d'éléments** des Forces de **l'ordre** dans tous les quartiers était aussi déterminant pour Toamasina et la région Atsinanana. Malgré les critiques et les contestations émanant de la population locale, qui ont même généré des affrontements et des manifestations de rue au début de **l'opération**, la Ville du Grand Port est désormais en bonne voie pour réussir son combat, grâce à cette initiative. Et ce, contrairement à Antananarivo où le nombre des cas-contact augmente chaque jour, depuis quelques semaines.



« Gaboraraka »

Il faut reconnaître en effet que dans la capitale, la tendance au « gaboraraka » et au non-respect des mesures commence à gagner du terrain. Plusieurs quartiers sont désormais touchés par le Covid-19. On a aussi constaté que les Forces de l'ordre étaient absentes sur le terrain pendant une certaine période. Aucun contrôle n'a été effectué dans les quartiers et les ruelles. Plusieurs bars ont ouvert leurs portes jusqu'à tard dans la nuit. En outre, les tendances au laisser-aller ont occupé les marchés, mais aussi le secteur du transport en commun. La prise de responsabilité des Forces de l'ordre est donc déterminante pour que la Région Analamanga puisse réussir son combat contre le Coronavirus. Reste à savoir si la présence sur le terrain constatée depuis hier et l'application des mesures de sanction vont se poursuivre pendant cette nouvelle quinzaine de l'Etatd'urgence sanitaire.

« Autodéfense »

De leur côté, les Tananariviens devraient aussi être conscients des risques élevés de contamination au Covid-19. Si **l'on** se réfère à la déclaration, dimanche dernier, du Premier ministre Ntsay Christian, le régime a choisi de favoriser la politique de « **l'auto**-évaluation » et « **l'autodéfense** ». Chacun doit être responsable de sa propre santé, ainsi que celle de sa famille. Il est vrai **d'ailleurs** que mettre un masque de protection sur son visage et respecter les gestes-barrière ne relèvent pas de la responsabilité des autorités étatiques. A **l'allure** où vont les choses, les infrastructures sanitaires et le personnel de santé à Tana ne vont plus être suffisants pour prendre en charge les personnes atteintes du Coronavirus. Bon nombre **d'observateurs** estiment que pour combattre cette pandémie, le renforcement des sanctions est primordial.



Politique USINE PHARMACEUTIQUE PHARMALAGASY DANS LA DERNIERE LIGNE

https://lexpress.mg/01/07/2020/usine-pharmaceutique-pharmalagasy-dans-la-derniere-ligne-droite/

Sise à Tanjombato, l'usine Pharmalagasy est en passe d'être opérationnelle. Les premiers médicaments issus de sa chaîne de production sont attendus d'ici un mois. QUINZE mille gélules par minute. Telle serait la capacité de production de Pharmalagasy, une fois sa vitesse de croisière atteint. Un chiffre donné par Andry Rajoelina, président de la République, hier, en marge d'une visite des lieux, à Tanjombato. Ayant levé le pied durant le week-end suivant la fête nationale, le Chef de l'Etat et son épouse ont effectué une sortie médiatique, hier. Il s'agit d'une visite des locaux de l'usine pharmaceutique de Tanjombato, fraîchement remise en état. Anciennement dénommé OFAFA ou « Orinasa fanamboarana fanafody », avant d'être cédé à une entreprise de textile, le site restitué à l'Etat accueille désormais l'usine pharmaceutique baptisée Pharmalagasy. Les machines et autre matériel devant équiper la chaîne de production de Pharmalagasy ont débarqué par avion-cargo à l'aéroport d'Ivato, le 18 juin. Au regard de la descente présidentielle d'hier, les installations sont en phase d'essai. Comme le réitère le président de la République, le premier médicament qui sortira de la chaîne de production de l'usine de Tanjombato sera le CVO+.

Essai clinique

Sous forme de gélule, le CVO+ compte, également, l'artemisia parmi ses composants. Destiné à soigner le coronavirus, il est présenté comme le fruit d'une collaboration entre des scientifiques malgaches et étrangers. Le Chef de l'Etat souligne, néanmoins, que le CVO+ est différent de la décoction qu'est le Covid-Organics ou Tambavy CVO. Issu des laboratoires de l'Institut malgache de recherche appliquée (IMRA), le Tambavy CVO est le cheval de bataille de l'Etat, depuis quelques mois. La décoction est déclinée en formule préventive et curative pour faire face à la pandémie. Avec le CVO+, toutefois, Madagascar s'attaque frontalement au marché du médicament pour soigner le coronavirus. « Selon les estimations, la production devrait démarrer dans un mois », annonce Andry Raioelina. Les trois machines nouvellement installées devront donc, produire jusqu'à quinze mille gélules de CVO+, en une minute. A entendre les explications du Chef de l'Etat, la gélule à base d'artemisia, entre autres, serait encore en phase d'essai clinique. « Ce médicament est soumis à des essais cliniques stricts », affirme le Président. Dans un bref plaidoyer en faveur du CVO+, Andry Rajoelina ajoute que « le dosage de chaque principe actif qui le compose est précis ». Que les procédés scientifiques pour l'élaboration de ce médicament, seraient « plus poussés », faisant le parallèle avec le Covid-Organics, présenté comme un remède traditionnel amélioré. L'Etat, de prime abord, veut éviter que le CVO+, connaisse les mêmes péripéties que le Tambavy CVO. Le Covid-Organics s'est heurté à une résistance de l'opinion scientifique et médicale, surtout, internationale. En mettant l'accent sur le respect d'un protocole d'essai clinique strict, le président Rajoelina semble vouloir mettre tout le monde d'accord. Si le CVO+, sera d'abord voué à soigner les malgaches atteints de la Covid-19, le Chef de l'Etat, le 18 juin, à Ivato, a clairement affirmé une ambition de s'attaquer au marché africain et international. Alors que d'autres pays commencent à annoncer qu'ils ont découvert un médicament, ou même un vaccin du coronavirus, Andry Rajoelina a déclaré, le 18 juin, « nous sommes prêts à faire face à la concurrence internationale ». La réussite médicale et commerciale du CVO+, par ailleurs, revêt un enjeu majeur pour Madagascar, qui souhaite faire de l'industrie pharmaceutique un axe phare de son industrialisation. Outre la gélule à base d'artemisia, le business plan de Pharmalagasy affiche la production de douze sortes de médicaments d'ici trois ans.





Politique BANQUE MONDIALE LE DEPARTEMENT AFRIQUE REORGANISE

http://www.midi-madagasikara.mg/economie/2020/07/02/banque-mondiale-restructuration-avec-deux-vice-presidences-pour-lafrique/

La Banque mondiale réorganise son département Afrique en deux vice-présidences pour mieux concentrer son action sur l'obtention de progrès dans les pays africains Ousmane Diagana est nommé vice-président pour l'Afrique de l'Ouest et Centrale, tandis que Hafez Ghanem devient vice-président pour l'Afrique de l'Est et Australe. C'est ce qu'annonce la Banque Mondiale dans un communiqué publié, hier sur son site officiel.

50 milliards de dollars

Le portefeuille régional de la Banque mondiale en Afrique subsaharienne sera désormais réparti dans deux vice-présidences, qui seront chargées respectivement de l'Afrique de l'Ouest et Centrale et de l'Afrique de l'Est et Australe. Cette année, la Banque mondiale devrait allouer environ 50 milliards de dollars à 48 pays africains. Ce montant, considérablement plus élevé que celui alloué aux autres régions, représente environ le tiers du portefeuille entier de la Banque mondiale. Il a également été multiplié par deux en dix ans. Les projets et programmes financés par la Banque mondiale en Afrique subsaharienne s'attachent, notamment, à soutenir l'agriculture, le commerce et les transports, l'énergie, l'éducation et la santé, ainsi que le secteur de l'eau et de l'assainissement. Par ailleurs, les financements accordés aux États fragiles affichent une hausse encore plus marquée, les deux tiers environ des montants alloués à ces pays étant destinés à l'Afrique. « L'engagement de la Banque mondiale en Afrique croît de jour en jour, et je me réjouis de travailler aux côtés de Ousmane Diagana pour apporter encore plus de ressources aux populations qui en ont le plus besoin, déclare Hafez Ghanem. Nous avons désormais deux vice-présidences, mais l'Afrique est une à nos yeux et nous continuerons de partager nos enseignements, notre expérience et nos idées à travers le continent tout entier. » La création d'une nouvelle vice-présidence s'inscrit dans la continuité des efforts déployés par le Groupe de la Banque mondiale pour aligner en permanence ses ressources sur les domaines prioritaires. Elle permettra de soutenir davantage les réformes et les politiques requises pour réaliser une croissance durable et diversifiée, faire reculer la pauvreté et améliorer les conditions de vie des populations en Afrique.

Opérations régionales

Ousmane Diagana qui a pris, hier ses fonctions de vice-président pour l'Afrique de l'Ouest et centrale, a pour sa part annoncé : « C'est pour moi un honneur de diriger l'action de la Banque mondiale en Afrique de l'Ouest et Centrale, avec le souci d'innovation, de résultat et de transformation"; et déclare : "Je suis convaincu qu'en travaillant en concertation avec Hafez Ghanem nous pouvons faire mieux, et nous allons faire mieux, pour veiller en priorité aux intérêts des pays et des populations et trouver ensemble des solutions aux problèmes de développement actuels du continent en utilisant tous les moyens dont nous disposons. » La nomination de M. Diagana intervient alors que la Banque s'emploie à renforcer la réalisation de son programme d'activités en Afrique et à mettre davantage l'accent sur des opérations régionales susceptibles de mieux concrétiser les avancées transformatrices que l'Afrique peut accomplir.

30 années d'expérience

De nationalité franco-égyptienne, Hafez Ghanem est vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique de l'Est et Australe. Expert en développement ayant à son actif plus de 30 années d'expérience, il dirige les relations de la Banque avec 26 pays et supervise un portefeuille de plus de 280 projets, pour un engagement total supérieur à 49 milliards de dollars. Auparavant vice-président pour l'Afrique, il a mené les efforts déployés par la Banque mondiale pour favoriser une croissance inclusive et contribuer à la réduction de la pauvreté en finançant des projets visant à développer le capital humain, soutenir l'essor du secteur privé, accroître la productivité agricole, améliorer l'accès aux infrastructures, renforcer la résilience au changement climatique et promouvoir l'intégration régionale. La vision de M. Ghanem pour la Région Afrique a accordé une place centrale à l'intensification de l'aide en faveur des États fragiles et en conflit, à la promotion de l'égalité des sexes et au développement d'opportunités économiques pour les jeunes.



Politique ADOPTION DU CODE DE LA COMMUNICATION VICTOIRE DE LA LIBERTE D'EXPRESSION SELON MCC

http://www.midi-madagasikara.mg/economie/2020/07/02/banque-mondiale-restructuration-avec-deux-vice-presidences-pour-lafrique/

Après avoir respecté le système de navette parlementaire, les députés ont procédé, hier, à l'adoption du projet de loi sur le Code de la communication médiatisée après que le Sénat a amendé 9 articles. Et, les députés ont adopté le texte sans amendement hier, au CCI lvato.

Pour la ministre de la Culture et de la communication (MCC), Lalatiana Rakotondrazafy Andriatongarivo, il s'agit d'une « victoire » des médias après 20 ans de lutte pour la liberté d'expression. « Nous nous sommes battus pour ce texte durant le mouvement pour la liberté d'expression (MLE) et nous voilà à présent récompensés », a-t-elle déclaré à l'issue du vote. Et elle de rappeler les divers avantages que procure le texte non seulement pour les journalistes mais également pour les professionnels des médias.

Une fois promulgué, le nouveau texte donnera une large initiative à l'Ordre des journalistes de Madgascar (OJM). « L'OJM aura plus de pouvoir avec le désengagement du ministère. L'ordre aura également son représentant dans toutes les provinces », a expliqué la ministre.

La couverture nationale a aussi été évoquée dans le texte, de même que le suivi de l'information sur les réseaux sociaux. Le texte sera ainsi envoyé pour contrôle de constitutionnalité auprès de la Haute cour constitutionnelle (HCC), avant sa promulgation.





Politique LUTTE CONTRE LA CORRUPTION LES DEPUTES REDUISENT LE POUVOIR DU PAC

http://www.midi-madagasikara.mg/economie/2020/07/02/banque-mondiale-restructuration-avec-deux-vice-presidences-pour-lafrique/

Une proposition de loi modifiant le texte instituant le Pôle anti-corruption vient d'être adoptée à l'Assemblée nationale. Elle retire les infractions économiques et financières de la compétence de cette juridiction, entre autres. Une amputation majeure. Les députés ont fait quelques heures supplémentaires. Les débats d'hier, ont été clos vers 22 heures 30 minutes. A l'affiche de cette séance tardive, une proposition de loi modifiant le texte sur le Pôle anti-corruption. Portée par le député Idealson, élu à Ampanihy, une des innovations majeures de cette proposition de loi est « l'exclusion des infractions économiques et financières de la compétence du PAC quelles que soient leur gravité ou leur complexité ». L'initiative du président de la Commission juridique de la Chambre basse a été adoptée avec amendement sur la forme, par la majorité de ses pairs. Le député Idealson explique son initiative en déclarant, « la situation actuelle équivaut à une centralisation de la Justice. Pour l'instant le PAC ne se trouve qu'à Antananarivo, alors que les infractions financières il y en a partout, même dans les plus petites localités. Les quelques magistrats du PAC ne pourront jamais s'occuper de toutes les infractions dans tout Madagascar ». >Au motif de « décentraliser la justice » donc, la proposition de loi de l'élu d'Ampanihy confine la compétence du PAC « aux infractions de corruption et assimilés, et de blanchiment de capitaux et financement du terrorisme ». Les quelques magistrats du PAC, suffisent donc, amplement pour l'ensemble du pays, s'agissant de ces infractions. Le texte instituant le PAC prévoit, par ailleurs, qu'au final il y en a un pour chaque province. Un communiqué de presse du gouvernement publié, hier, souligne, justement, que « la mise en place des PAC est l'une de ses priorités ».

Suppression

Une source au sein du Système anti-corruption (SAC), explique, cependant, que les cas de corruptions sont difficilement punissables, sauf flagrant délit. « Les infractions financières et la corruption sont, pourtant, des infractions connexes, voir indissociables », indique la source. Magistrat de carrière, le député Idéalson plaide qu'une infraction doit être déterminée par la loi et non pas « être basée sur des généralisations ». Il ajoute, « nous ne pouvons pas dire que toute infraction touchant à l'argent couve une corruption ». La raison d'être du PAC est de renforcer la répression de la corruption et des délits connexes. Une autre retouche voulue par la proposition de loi est « la suppression de la confiscation avant condamnation » . La possibilité de confisquer avant condamnation des biens mal acquis est, pourtant, l'une des grandes innovations apportées par la loi sur le PAC. Il est mis en avant comme une arme de dissuasion face aux délinquants financiers. Ayant eu vent de cette initiative de loi, la société civile s'est insurgée en scandant « la lutte contre la corruption menacée ? ». Une erreur de terminologie de la société civile a amené une réponse du gouvernement, soulignant que l'initiative ne vient pas de lui. Une certaine similitude s'entend, du reste, entre la réplique du gouvernement et la réaction du député Idealson à la sortie de la société civile. « Une proposition de loi est une prérogative accordée par la Constitution au député. Aucune loi n'est intangible. Elle vit et évolue suivant le temps, la société et la réalité de la population », défend-il. L'Assemblée nationale a accordé à l'élu d'Ampanihy la faveur d'inscrire sur le vif sa proposition de loi à l'ordre du jour. Discuté en commission, hier, le texte a été adopté juste avant que la session ne soit clôturée, ce jour. Pour faire passer lá pilule, probablement, la proposition de loi qui sera transmise au Sénat a été remaniée, « les actes qualifiés d'infractions de corruption et assimilées, de blanchiment de capitaux et financement du terrorisme qui ne sont pas liés aux fonctions des personnes mises en cause devant d'autres juridictions spécialisées relèvent de la compétence du PAC ». L'élu d'Ampanihy présente cette disposition comme une possibilité de poursuivre devant le PAC, les personnalités justiciables devant la Haute cour de justice (HCJ). Il soutient que « c'est une lecture par opposition à l'article sur la HCJ prévue par la Constitution ». Il faudra d'abord que la Haute cour constitutionnelle (HCC) examine la constitutionnalité de cette retouche.





Economie LFR 2020

LES CONTROLES FICSAUX MAINTENUS

https://lexpress.mg/29/06/2020/lfr-2020-les-controles-fiscaux-maintenus/

La loi de finances rectificative a été validée à l'Assemblée nationale la semaine dernière. Reste aux membres de la Chambre basse d'émettre leur avis. Éviter les abus. C'est en ce sens que le maintien des contrôles fiscaux a été inscrit dans la loi de finances rectificative de cette année d'exercice et qui devrait passer entre les mains de la Chambre basse ce jour. Comme annoncé dans cette LFR, « dans l'objectif de résorber le choc de la pandémie, le gouvernement entend soutenir les entreprises afin de leur permettre de maintenir leurs marges opérationnelles et leur trésorerie à un niveau acceptable. Cela devrait garantir la continuité des activités et une utilisation suffisante des capacités de production pour satisfaire la demande. Par ailleurs, les contrôles fiscaux ont été maintenus pour les entreprises qui profiteraient de la situation pour augmenter leurs prix. Un numéro vert est également disponible pour signaler tout abus. Les sanctions prévues peuvent aller jusqu'à la fermeture de l'établissement ». Cette décision de maintien des contrôles entre ainsi est l'une des réformes entamées pour améliorer la gouvernance fiscale à Madagascar. À travers ce système, seules les entreprises à risque feront l'objet d'un contrôle fiscal. Le système de contrôle fiscal systématique ayant été suspendu, l'Administration s'appuie sur la mise en place d'un système d'analyse de risque au niveau de la direction générale des impôts. L'Administration publiera ensuite un document sur le comportement fiscal des entreprises afin de déterminer lesquelles sont à risque ou non au niveau de leurs obligations fiscales.

Pression

Outre le système d'analyse de risque, une application de suivi gualitatif du contrôle fiscal est en vue. Un outil mis à la disposition de toutes les autorités qui veulent suivre l'état du contrôle fiscal mené par la direction des impôts. La fiscalité malgache adopte le système déclaratif. Mais dans le cas où l'opérateur économique ne se conforme pas à l'obligation, le fisc procèdera à une taxation d'office, après contrôle. L'entité détient les informations sur chaque entreprise à travers les pièces justificatives sur toutes les transactions entre l'entreprise et les tiers. Elle peut ainsi si besoin, contrôler les transactions en cas de contrat en rapport avec un marché public. En outre, « l'administration fiscale est dans l'obligation de contrôler la situation fiscale de chaque entreprise privée ayant obtenu des marchés publics depuis trois ans et pressenti pour obtenir ces mêmes marchés dans le cadre des projets d'envergure inclus dans le plan Marshall », relève le dernier conseil des ministres. Avec un taux de pression fiscale de 12% environ, Madagascar est à la traîne en termes de performance fiscale comparé à ses voisins africains qui sont à une moyenne de 18% actuellement. Pourtant, la mobilisation des ressources internes figure parmi les piliers majeurs du développement. Les réformes menées depuis quelques années au niveau de l'administration fiscale, visent à améliorer la collecte des recettes fiscales. Ce qui reste un défi majeur dans la mesure où plus de 80% des activités économiques se font encore dans le cadre informel à Madagascar.





MADAGASCAR 30 Juin 2020

Economie Barrage hydroélectrique

Le projet Volobe tend vers la renégociation

https://lexpress.mg/30/06/2020/projet-hydroelectrique-le-projet-volobe-tend-vers-la-renegociation/

Alors que la Compagnie générale **d'hydroélectricité** de Volobe (CGHV) attend la signature finale du projet depuis avril, une révision du tarif moyen du kilowattheure est demandée. Un pas en avant, deux pas en arrière. **C'est** ce qui peut décrire la situation actuelle du projet de nouvelle centrale hydroélectrique de Volobe dans le district de Toamasina II. Prévue depuis avril, la signature finale du contrat de concession avec le gouvernement **n'a** toujours pas eu lieu. La pré-signature du document **d'entente** entre **l'État,** la Jirama et le concessionnaire CGHV (Compagnie générale **d'hydroélectricité** de Volobe), a été réalisée le 13 février dernier. Document dans lequel le contrat de concession de 35 ans et **l'achat d'énergie** par la Jirama, sont « paraphés ».

Jouable

Et ces 10% sont toujours indiqués en négociation alors que le prix du kWh, dont le premier est prévu en 2023, fait l'objet d'une demande de révision. Une source proche du dossier Volobe révèle que des paramètres sont à revoir. « D'abord, le contrat de concession devrait durer 25 ans et non 35 ans comme prévu. Ensuite, des coûts superflus ont été constatés dans le Capex (total des dépenses d'investissement) et la révision des coûts peut faire économiser jusqu'à 150 millions de dollars sur le coût total du projet », explique notre interlocuteur. Le coût total d'investissement nécessaire estimé à près de 450 millions de dollars peut donc être réduit selon les précisions faites. Par ailleurs, la révision concerne le prix du kilowattheure de 6, 3 centimes de dollars proposé aujourd'hui par la CGHV. « Celui-ci peut baisser jusqu' à 5 centimes de dollars (0,5 dollar) et c'est jouable », martèle notre interlocuteur. Rémy Huber, directeur général de CGHV dit ne pas encore avoir été avisé de cette demande de révision. « Nous n'avons pas été sollicité par le gouvernement, à ce jour, pour renégocier ces conditions. Ce tarif est en ligne avec les discussions et les objectifs que le président de la République avait fixés lors de la signature d'un Accord Cadre à Paris le 29 Mai 2019 », réagit-il. Aux hypothèses d'un financier, un objectif de moins des 6 centimes de dollars, est difficilement atteignable pour un projet hydroélectrique en développement purement privé. Sauf, si l'on songe à injecter des fonds concessionnels de manière significative. Ce n'en ferait plus un projet 100 % privé. « Nous n'ayons pas encore fini la négociation », répond le directeur général de l'Énergie, Andry Ramaroson, qui précise que tous les projets structurants du pays seront incessamment revus au niveau de la Présidence.





Economie EFFETS DU COVID-19

LE SECTEUR AGRICOLE PLUS EPARGNE QUE

L'INDUSTRIE ET LES SECTEURS

Les perspectives économiques de l'après Covid-19 s'annoncent plutôt sombres. A cause de la pandémie et des inondations en début d'année, un ralentissement au niveau de la croissance économique est observé.

Globalement, le taux de croissance économique est estimé à 0,8% dans la loi de finances rectificative, contre 5,5% dans la loi de finances initiale. Les trois secteurs économiques sont impactés différemment. "Au niveau du secteur primaire, la baisse se traduit par un taux révisé à 3.5%, contre 4.6% dans la LFI 2020", lit-on notamment dans l'exposé des motifs de la LFR 2020. Un repli de 1,5 point de pourcentage par rapport à la LFI 2020 sera enregistré pour la branche agriculture, soit un taux de 4,1% dans la présente LFR, contre un taux de 5,6% prévu initialement. Néanmoins, ce secteur demeure une priorité pour l'État et bénéficie d'un appui particulier dans l'objectif d'assurer la sécurité alimentaire. Par ailleurs, la croissance de la branche « élevage et pêche » ainsi que celle de la branche sylviculture seront quasiment stables avec des taux respectifs de 2,2% et 0,8% comparables aux taux initiaux de 2,5% et 1%.

Rupture de stocks

Concernant le secteur secondaire, la pandémie a induit un bouleversement des échanges internationaux, entraînant la rupture de stocks des matières premières provenant majoritairement de la Chine et la baisse de la demande. « Ainsi, le taux de croissance de ce secteur sera affiché à 1,3%, contre un taux de 7,4% dans la LFI 2020. Ce sont les branches « textile », « matériaux de constructions » et « industrie extractive » qui seront les plus touchées, avec des taux de croissance négatifs respectifs de -5,1%, -2,1%, et -1,4%, s'ils s'élevaient respectivement à 10,5%, 6,% et 9,2% dans la LFI 2020. Malgré une forte baisse, la branche « industrie métallique » présentera une croissance modérée de 2,7%, contre un taux initial de 7,3%. Par ailleurs, les branches « électricité, eau, gaz », « alimentaire, boisson, tabac », « industries diverses » et « machine, matériels électriques » seront relativement épargnées, car celles-ci présenteront des taux de croissance respectifs de 8,9%, 5,0%, 1,7% et 1,5%, contre respectivement 9,6%, 5,3%, 2,5% et 2,0% dans la LFI ».

Le plus touché

Enfin le secteur tertiaire est le plus touché par la pandémie. La fermeture de toutes les frontières à **l'échelle** internationale a fortement atteint le secteur tertiaire lequel présentera une importante régression de son taux de croissance passant de 5,2% dans la LFI à -0,8% dans cette LFR. En effet, toutes les activités qui environnent les activités touristiques ont été troublées. Cela se reflète dans les taux de croissance des branches « hôtel, restaurant » et « transport », lesquels **s'afficheront** respectivement à -7,5% et -5,5%, versus 13,2% et 4,9% dans la LFI 2020. Toutefois, **l'Etat** prévoit des mesures pour la relance de ces secteurs. Les branches « BTP » et « commerce, entretiens, réparations » seront aussi, quant à eux, concernées par cette dégradation avec des taux respectifs de -1,8% et -3,7%, contre des taux affichés initialement à 11,0% et 2,0%. Par contre, la branche « poste et télécommunication » se portera bien malgré une légère baisse, puisque son taux de croissance sera à hauteur de 9,1% face à un taux initial de 10.4%.





Economie SECTEUR FONCIER LA GRATUITE DES OPERATIONS DE SUCCESION VALABLE JUSQU'EN DECEMBRE

https://www.newsmada.com/2020/07/02/secteur-foncier-la-gratuite-des-operations-de-succession-valable-jusquen-decembre/

Les bureaux fonciers au niveau des 22 régions se conforment désormais à la décision prise en conseil des ministres, le 24 juin, sur la gratuité des opérations foncières en matière successorale. Le ministère de l'Aménagement et des travaux publics (MATP) annonce que cette décision est «prise pour permettre à la population de reprendre progressivement leur vie sociale et économique dans ce contexte d'état d'urgence sanitaire».

Ainsi, tous les dossiers de mutation par décès reçus depuis le 24 juin jusqu'à ce jour et jugés recevables après études, pourront bénéficier de la gratuité. L'opération est valable jusqu'au 31 décembre de cette année. Le MATP note toutefois que les transactions nécessitant une publicité foncière restent soumises aux mêmes droits conformément aux dispositions législatives et règlementaires en vigueur.

Pour rappel, le montant des droits à payer est évalué à 2% de la valeur du terrain, selon l'ordonnance n° 60-146 du 3 octobre 1960. Quant aux pénalités, c'est-à-dire, pour ceux qui n'ont pas rempli les formalités de succession dans un délai de six mois, elles sont majorées de 10% de la valeur du terrain par mois de retard.





MADAGASCAR 03 Juillet 2020

Economie SECURITE SOCIALE

LES TRAVAILLEURS BTP ENTRENT A LA CNAPS

https://lexpress.mg/03/07/2020/securite-sociale-les-travailleurs-du-btp-entrent-a-la-chaps/

Avec les projets d'infrastructures publiques qui se profilent à l'horizon, le secteur de la construction investit dans la sécurité de son capital humain.

Le capital humain au centre des priorités. C'est dans cet ordre que le Syndicats des Entreprises en Bâtiments et Travaux Publics (SE BTP) a entrepris une convention de partenariat avec la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (Cnaps). Hier à Ankorondrano, les deux entités ont accordé leurs violons sur l'amélioration de plusieurs prestations sociales à propos de la situation des travailleurs du bâtiment.

« Nous prenons comme responsabilité la sécurité sociale des travailleurs malgaches Toutes les 80 entreprises membres du syndicat sont professionnelles et formelles » rassure Hary Andriatefihasina, président du SE BTP. La Cnaps, dans le cadre de cette convention, passera ainsi trois volets en revue, les conditions de travail, le développement de compétence et l'environnement du travailleur BTP.



Valoriser

Depuis plusieurs années, les entrepreneurs ne se souclaient guêre du droit des employés car ils se concentraient principalement sur la construction.

Ces entrepreneurs mettaient de côté les préoccupations du capital humain alors que la sécurité sociale peut constituer un élément du levier de développement « L'humain reste un outil de développement de l'entreprise. De nombreuses rénovations restent à faire. La Cnaps va mettre en place un système pour valoriser les efforts des employeurs afin que chaque travailleur malgache puisse bénéficier de ses droits, et afin qu'aucun argent ne sorte de chez les entrepreneurs en cas d'accident de travail » ajoute Mamy Rakotondraibe, directeur général de la Cnaps.

Concrètement, un numéro unique va être mis en place avec les Sociétés Médicales Interentreprises (SMIE) tandis que les allocations familiales vont être améliorées pour que l'argent puisse payer les cantines des enfants. Outre l'amélioration des trois prestations sociales comme les prestations familiales, les rentes en cas d'accident de travail et la pension de retraite. Ces entreprises de BTP vont bénéficier d'une sensibilisation sur la prévention et aussi d'un accompagnement. Selon les statistiques, seuls 4 à 5% de la population active sont membres à la CNaPS, soit trois cent cinquante mille employés actuellement.



Economie LFR 2020

EN TEMPS DE CRISE. LE GOUVERNEMENT MAINTIEN LE CAP

https://www.newsmada.com/2020/07/03/loi-de-finance-rectificative-2020-en-temps-de-crise-le-gouvernement-maintient-le-meme-cap/

Les prévisions optimistes de la Loi de finance initiale (LFI) ont été bousculées par le coronavirus et par les inondations du début d'année. La Loi de finance rectificative (LFR) 2020 en prend acte. Mais le gouvernement garde le même cap. Pour sauver le pays, il met en oeuvre des recettes déjà connues, notamment par le lancement de projets d'infrastructures. A l'inverse, la LFR ne dévoile pas de nouvelles orientations stratégiques sur les filières historiques, comme la vanille.

La LFR acte donc une dégradation des principaux indicateurs macroéconomiques. Elle met en exergue une perte de l'ordre de 700 millions de dollars de PIB par rapport à la LFI. Le taux de croissance passe de 5,5% à 0,8% et l'inflation augmente aussi légèrement, de 6,2% à 7,2% (voir tableau). Le confinement et le ralentissement de l'économie mondiale ont aussi entraîné une chute des recettes fiscales et douanières de l'ordre de 26% par rapport à la prévision initiale.

Il est vrai que, depuis le 19 mars, le jour de l'annonce officielle du coronavirus à Madagascar, les activités économiques ont connues des ralentissements sans précédent. Les Nouvelles ont documenté les pertes d'activités effrayantes dans le secteur informel par une série de portraits de commerçants. "Nous perdons nos clients", crient-ils. Dans le secteur du tourisme, c'est pire: 'Nous avons perdu tous nos clients', désespèrent les opérateurs. Près de 44 000 emplois directs liès sont menacès. Sans parler du secteur textile qui est presque au point mort alors qu'il emploie environ 100 000 personnes à Madagascar. En parallèle, des grandes entreprises comme la mine de nickel-cobalt d'Ambatovy (un quart des exportations totale du pays) ont suspendu leurs activités. Pour achever le tableau, les douanes ont enregistré une baïsse de 17% des importations en valeur et de 12% des exportations, sur les cinq premiers mois par rapport à la même période en 2019 (les Nouvelles, 19/06/2020).

"Nous considérons que la projection de croissance est optimiste, compte tenu de ce qu'on observe dans le reste du monde, réagit Marc Gérard, représentant du FMI à Madagascar. Néanmoins Madagascar possède une économie assez fermée et donc moins soumis aux facteurs externes comparativement à d'autres pays." Par exemple, si la récolte de riz est bonne, elle devrait tirer la croissance. A propos du creusement du déficit public qui passe de 2.8% du PIB dans la LFI 2020 à 6.3% dans cette LFR, Marc Gérard poursuit: "Nous sommes en période de crise, c'est donc le moment où jamais pour relancer l'économie, mener des politiques contracycliques et donc creuser le déficit. Nous encourageons les autorités à mener une politique budgétaire prudente le reste du temps, justement pour disposer de marges de manpeuvre dans ce genre de moments."

Mais à part ces indicateurs dégradés, selon le texte de loi, les défis de la LFR sont surtout "combler le manque à gagner en matière de recettes fiscales", "supporter les charges supplémentaires liées au Covid-19", "prendre en compte des appuis budgétaires reçus des Partenaires Techniques et Financiers", "redresser les effets des inondations", "optimiser le financement de la nouvelle structure gouvernementale", "faciliter la relance post-crise", ainsi que "remettre le pays sur la trajectoire de l'Émergence via l'accomplissement des Velirano".

En somme, rien de bien nouveau. Le gouvernement garde le même cap. Le principal levier des autorités pour relancer le pays réside dans le lancement de grands chantiers d'infrastructures : le fameux "Plan Marshall" de 1043 milliards d'ariary. Sur la forme, c'est le genre d'infrastructures déjà annoncées depuis août 2018, quand Andry Rajoelina a annoncé sa candidature à l'élection présidentielle. On peut même dire que le Président Rajaonarimampianina avait annoncé lui aussi ce genre d'in- frastructures durant son mandat, tout comme le "Andry Rajoelina" de la Transition, et ainsi de suite...

Parmi les projets, on trouve par exemple la création de la marque automobile Gasycar, qui devrait assembler des pièces chinoises dans la Grande Île dans les trois années à venir. On trouve aussi l'usine Pharmalagasy qui devrait produire une douzaine de variétés de médicaments dont le "Covid-Organics" sous forme de gélule. Antananarivo devrait aussi avoir le plaisir d'accueillir un tramway. Et la LFR annonce encore pléthore d'hôpitaux, de salles de classe, de centres de santé, de nouveaux bâtiments administratifs, de logements sociaux...

Beaucoup s'interrogent. Beaucoup s'interrogent d'abord sur la capacité des dirigeants et de leurs équipes à réaliser ces projets durant la période critique de la crise. Période qui a déjà commencé. D'habitude, les ministères ont déjà du mal à donner vie à leurs enveloppes d'investissement. Mais en ce moment, le coronavirus complique encore les choses. La rénovation du Stade de Mahamasina dont le coût s'élève à 77 millions de dollars accuse un grand retard. Le projet phare de ville nouvelle "Tanamasoandro", qui devait débuter dès 2019 a été reporté. L'entité en charge est même en train de chercher un autre site.

Beaucoup s'interrogent aussi sur la répartition et l'origine des fonds. Le budget du ministère de l'Aménagement du territoire a en effet baissé de 40 milliards d'ariary (voir courbes). On ignore donc de quelles lignes de compte vont sortir les crédits pour le Plan Marshall.

Beaucoup s'interrogent carrément sur le bien fondé de ces projets dans la conjoncture actuelle. *Le principal problème qui se présente actuellement reste la lutte contre le coronavirus et ses conséquences. Pour les deux prochains semestres, la situation est plutôt alarmante. Le PIB peut chuter. On peut entrer en récession économique. En somme, il serait préférable que l'Etat cherche d'abord une stratégie pour que le secteur privé dans son ensemble puisse fonctionner*, explique Tahina Rakotoarisoa, économiste et membre du Cercle de Réflexions des Économistes de Madagascar. Des mesures d'assouplissement fiscal ont certes été déjà annoncées.

Enfin, beaucoup s'interrogent sur le bien fondé, tout court, des projets les plus médiatisés. Madagascar pourra-t-il vraiment produire des voitures à un prix compétitif par rapport à des pays qui en produisent déjà des millions par an avec des décennies d'expérience ? Madagascar produira-t-il un jour des médicaments fiables et avec un prix compétitif alors que les grands centres de productions sont déjà implantés ailleurs, notamment en Inde ? En revanche, les avantages comparatifs de Madagascar sur d'autres produits, comme la vanille, le litchi, le riz, ne sont pas mis en valeur ni dans les discours présidentiels ni dans la LFR. En fait, le mot "vanille", le produit phare du pays, le tiers des exportations, n'est même pas présent dans le document cadre de la LFR. A l'inverse, quelles seraient les orientations stratégiques pour relever le secteur du tourisme d'entre-les-morts ? Quelles sont les axes d'action pour s'adapter à une économie mondiale moins extravertie pendant les 12 ou 24 prochains mois ? La LFR ne répond pas.



Société CORONAVIRUS CONFINEMENT A DOMICILE POUR LES ASYMPTOMATIQUES

https://lexpress.mg/29/06/2020/coronavirus-confinement-a-domicile-pour-les-asymptomatiques/

Des mesures **d'assouplissement** sur la prise en charge des malades de Covid-19. Ceux qui ne veulent pas être hospitalisés peuvent opter pour le traitement à domicile.µ

LES cas positifs au coronavirus mais qui ne présentent pas de symptômes graves peuvent continuer leur traitement à domicile à partir de cette semaine. C4est ce que le Premier ministre Christian Ntsay a annoncé sur le plateau de la Télévision malagasy, hier. Si un individu est testé positif mais que son cas est tolérable face à **l'évolution** des symptômes de la maladie, **l'hospitalisation n'est** pas obligatoire et dépend de **l'appréciation** souveraine du patient déclaré positif asymptomatique après le prélèvement.

Afin de soutenir la population dans la lutte contre la Covid-19, le gouvernement mettra en place un centre de dépistage au Village Voara afin de tester à grande échelle ceux qui ont des appréhensions sur leur état de santé. Une marge de liberté sera laissée à tous ceux qui seront testés positifs au coronavirus. Ils auront ainsi le choix de rester à domicile pour observer le confinement ou d'être pris en charge au sein des centres hospitaliers. Or, d'après une source auprès d'un hôpital public à Antananarivo, « toutes les structures sont débordées et il n'y a plus d'espace libre pour accueillir les nouveaux entrants dans le cadre de traitement de la pandémie ». Le nombre des personnes contaminées a fortement augmenté durant la septième quinzaine de l'état d'urgence sanitaire. La capacité d'accueils'en trouve insuffisante.

Inquiétude

À Antananarivo en particulier, rien que la semaine dernière, quatre-cent-quatre-vingt-deux cas positifs ont été répertoriés soit en moyenne de soixante-huit personnes par jour. Afin d'atténuer le nombre d'hospitalisations d'une part, ainsi que de respecter le choix des patients de se rapprocher de leur famille durant le traitement, d'autre part, le Premier ministre Christian Ntsay d'expliquer que les malades seraient assistés par une unité médicale à domicile.

Néanmoins, l'inquiétude s'amplifie sur ces nouvelles dispositions de prise en charge des cas positifs asymptomatiques. Le fait de rester chez soi laisse penser qu'un relâchement pourrait se produire chez certains patients.



La propagation de la pandémie pourrait être aggravée par une telle attitude de négligence au sein de la famille. La situation rappelle des mesures de départ imposées vers le mois de mars durant lequel personne n'a pris au sérieux l'engagement sur l'autoconfinement.

Et le chef du gouvernement d'expliquer qu' « une équipe de personnel de santé effectuera également le contrôle sur les individus qui s'engagent à passer le confinement à l'extérieur des hôpitaux ». Antananarivo est devenu le foyer du coronavirus ces deux dernières semaines. Les cas par contamination physique ont nettement évolué. Cependant, le gouvernement estime que la bonne volonté de chacun de vaincre la pandémie aura un impact sur l'augmentation du nombre des guéris après le traitement et les mesures de confinement.



Société OPERATION AVOTR'AINA 600.000 PERSONNES CIBLEES A ANTANANARIVO MORAMANGA ET TOASIMASINA

https://actu.orange.mg/plus-de-600-000-personnes-ciblees-dans-loperation-sur-lhygiene-et-leau-avotraina/

Plus de 600 000 personnes ciblées dans l'opération sur l'hygiène et l'eau dans les villes d'Antananarivo, Moramanga et Toamasina pour faire face au COVID-1919 initié par le Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et l'Hygiène avec ses partenaires dans le cadre de l'opération Avotr'Aina.

Antananarivo, 30 juin 2020 : Une grande campagne pour un meilleur accès à l'eau potable et une meilleure hygiène est lancée dans trois villes pour les trois prochains mois. Les cibles sont tous les ménages les plus vulnérables des communes urbaines d'Antananarivo (CUA) et celle de Toamasina ainsi que les places publiques comprenant les écoles, les bornes fontaines, les marchés etc... Cette campagne nationale initiée par le MEAH d'un financement de plus de 470 000 USD de l'UNICEF et ses donateurs (DFID, KOICA, DANIDA, UNICEF) a pour objectif de réduire la propagation du COVID-19 à travers diverses activités dont :

- -L'approvisionnement en eau potable a un tarif subventionne de 20 Ariary pour le bidon de 20 litres à Antananarivo et 50 ariary à Toamasina pour 600 000 personnes vulnérables utilisant les 2000 bornes fontaines de ces communes urbaines
- -La fourniture de Dispositifs de Lavage des Mains (DLM) avec du savon dans 2,500 lieux publics (bornes fontaines, marchés...)
- -La distribution de savons pour 200,000 personnes dans 40,000 ménages les plus vulnérables vis-àvis du Covid-19





Société PANDEMIE CENT CONTAMINES EN UN JOUR

https://lexpress.mg/03/07/2020/pandemie-cent-contamines-a-la-covid-19-en-un-jour/

Quarante-quatre porteurs de covid-19 sont encore de localisation inconnue parmi les cent contaminés détectés en une journée, rapportés hier. La pandémie touche dix-sept régions.

C'EST avec l'annonce de deux décès supplémentaires à cause du coronavirus que cent nouveaux contaminés ont été déclarés. Dans son rapport d'hier, la Professeur Hanta Marie Danielle Vololontiana évoque expressément le cas exceptionnel de guarante guatre d'entre eux. Selon elle, « les lieux de localisation de ces guarante-guatre cas positifs feront l'objet d'une révélation ultérieure ». La localisation de plus de deux centaines de contaminés restent inconnue depuis le début de la pandémie en raison d'une accumulation inapercue du nombre de cas positifs non accompagnés de précision spatiale. Les rapports s'accumulent au même rythme que le nombre de porteurs de covid-19 annoncés sans indication de lieux. Sur ces cent contaminés déclarés hier, plus de la moitié, en l'occurrence cinquante-deux sont à Antananarivo tandis que un à Ambatondrazaka, un à Fenoarivo-Atsinanana, un à Ambositra, un à Fianarantsoa. L'opportunité d'enquête n'est plus révélée depuis le mois de juin où le pays enregistre quotidiennement un nombre élevé de contaminés. Le coronavirus touche dix-sept régions sur vingtdeux et des cas nouveaux sont rapportés à partir de régions éloignées de la capitale, actuel épicentre de la pandémie. La guérison d'un patient est signalé dans la région de Bongolava, huit autres dans la région Atsinanana, neuf dans la ville de Moramanga et sept à l'hôpital d'Andohatapenaka dans la capitale. Avec deux guéris à l'hôpital de Fenoarivo en périphérie d'Antananarivo, et deux à l'hôpital de Befelatanana ainsi qu'un autre à celui d'Anosiala, le nombre de guéris annoncés hier s'élève à trente-quatre. Le cap de mille guéris est dépassé depuis quarante-huît heures.

Le rapport de l'Université américaine John Hopkins en date du 30 juin place Madagascar au second rang en Afrique en termes d'effectif des personnes diagnostiquées comme porteurs de covid-19.



Détection étendue

Mille tests quotidiens en vue d'identifier la covid-19, c'est le nombre fixé comme objectif dans le dépistage, lors du premier jour d'opérationnalisation du laboratoire mobile de l'Institut Pasteur de Madagascar dans la ville de Toamasina. La Professeure Hanta Marie Danielle Volontiana a parlé hier de « Près de vingt-trois-mille tests réalisés jusquelà ». Avec l'augmentation du nombre de tests effectués grâce à quatre laboratoires fonctionnels en ce moment, l'appareil GenExpert est également entré en déploiement pour la première fois à Ambatondrazaka. Cette catégorie d'appareil permet l'obtention en quarante-cinq minutes, de la confirmation de l'existence de covid-19 dans l'organisme d'une personne soumise à un test moléculaire. Des patients en traitement se trouvent également en état grave, vingt à l'hôpital de Befelatanana s'il n'y en a plus à Antsirabe, localité à 165 km de la capitale. Le nombre total de patients en état grave a diminué de quatre selon la Professeure Hanta Marie Danielle Vololontiana hier. Vingt-huit patients en état grave sont totalisés jusqu'à hier. Les statistiques officielles d'hier totalisent mille quarante guéris, mille trois cent trente-neuf malades en traitement, vingt-quatre décès sur l'ensemble du territoire nationale en cette période de pandémie.



Société SECURITE ET SANTE AU TRAVAIL INSPECTION DE SENTREPRISES PRIVEES A PARTIR DE CE JOUR

http://www.midi-madagasikara.mg/societe/2020/07/02/securite-et-sante-au-travail-inspection-desentreprises-privees-a-partir-de-ce-jour/

L'inspection générale du travail va imposer de directives devant faire respecter les mesures de sécurité et santé au travail dans les entreprises privées d'Antananarivo et Toamasina.

« Nous allons cibler le maximum d'entreprises privées dans les régions fortement touchées par la crise liée au Coronavirus ». Ce sont là les propos de Hanitra Razakaboana, directeur régional de l'inspection du travail Analamanga joint au téléphone hier pour plus d'informations concernant les activités de contrôle et d'inspection au niveau des entreprises privées. Lancées officiellement lundi dernier, lesdites activités seront effectuées dans les régions Analamanga Atsinanana, Menabe, Atsimo Andrefana, Anosy, Diana et Nosy Be et viseront à inspecter les entreprises privées sur comment « elles font face au Covid-19 mais surtout sur comment elles protègent leurs employés lorsqu'elles maintiennent leurs activités ». Comme l'a fait noter Hanitra Razakaoana « nos équipes vont commencer à faire les descentes demain (ce jour). Les inspecteurs du travail vont voir entre autres, si les entreprises ont mis en place des dispositifs devant permettre une protection optimale de leurs employés ». Interrogée sur le nombre d'entreprises ciblées par la campagne, notre interlocutrice de faire savoir « pour le moment, nous n'avons pas de chiffre précis mais ce qui est sûr c'est que nous allons tout faire pour inspecter le plus d'organisme ». Ainsi, « toutes les catégories d'entreprises qu'elles soient formelles ou non seront contrôlées et inspectées durant la durée de la campagne ».

Exceptionnelle

L'entretien avec Hanitra Razakaboana a également permis de connaître que les activités d'inspection et de contrôle comprendront la mise en place – auprès des entreprises du secteur privé – d'une « structure exceptionnelle dédiée spécialement au Covid-19 ». « Cette structure n'est pas à confondre avec les délégués auprès des entreprises. Elle se définie comme étant une plateforme mise en place pour répondre de façon efficace au Covid-19 » explique le directeur régional de l'inspection du travail Analamanga. Avant de spécifier « la structure exceptionnelle est constituée par les employeurs et les employés dans laquelle les deux parties peuvent dialoguer pour permettre le respect des droits des travailleurs mais aussi et surtout pour permettre une continuité dans la sécurité des activités de l'entreprise ». Devant être opérationnelle ce jour, la campagne d'inspection et de contrôle des mesures de sécurité et santé au travail sera menée jusqu'au mois d'août prochain pour Antananarivo et Toamasina. Une initiative qui arrive donc à point nommé compte tenu des nombreuses plaintes – émanant des travailleurs – reçues par l'inspection générale du travail depuis le début de la crise liée au Covid-19.





Société TESTE POSITIF

LE PRI ALATIANA ANDRIAMANARIVO TEMOIGNE

http://www.midi-madagasikara.mg/societe/2020/07/02/covid-19-teste-positif-le-pr-lalatiana-andriamanarivo-temoigne/

Le Professeur Lalatiana Andriamanarivo, ancien ministre de la Santé publique, témoigne publiquement via sa page Facebook, après avoir été testé positif au coronavirus, en insistant sur **l'ampleur** de **l'épidémie** actuellement, et la nécessité absolue de se protéger au maximum.

Sur sa page Facebook, le Pr Mamy Lalatiana Andriamanarivo a annoncé, hier, avoir été testé positif au coronavirus, et explique sa décision de témoigner, en sa qualité de soignant. « J'ai décidé de témoigner, en tant que personnel de Santé, car c'est dans le cadre de mon travail de soignant que i'ai contracté le coronavirus », déclare-t-il. Et lui d'ajouter que nombreux sont actuellement les personnels de santé atteints du Covid-19 pour avoir été sur le front, en contact direct avec les patients. D'après sa déclaration, le Pr Lalatiana Andriamanarivo n'a pas recu par écrit les résultats de son test, et que sans ce témoignage, personne n'aurait probablement su qu'il a été touché par le coronavirus. Il met un accent particulier sur le travail énorme accompli par les soignants dans cette lutte contre le Covid-19 à Madagascar. « Nous nous investissons corps et âme pour accomplir notre mission et pour sauver la vie des malades, en usant des moyens en notre possession, mais cela n'a pas suffi et le virus a trouvé une brèche pour nous atteindre ». Il souligne également que son témoignage est avant tout un moyen de donner davantage d'écho à l'étendue de l'épidémie actuellement. « La maladie se propage partout et il est important de se protéger par le biais des moyens déjà portés à la connaissance de tous », indique-t-il, tout en soulignant qu'il ne désespère pas et qu'il suit déjà un traitement. Avant de terminer par un appel et un encouragement adressés aux soignants : « Nous nous devons de rester forts et d'être conscients que cette maladie peut atteindre tout le monde, sans distinction... Dans l'accomplissement de notre mission, nous, soignants, devons rester extrêmement vigilants face au Covid-19, et devons prendre toutes les mesures pour écarter au maximum tout risque de contamination qui pourrait nous affecter ».

Le corps soignant comme le grand public, ainsi que de nombreuses personnalités, issues ou non, du monde médical, **n'ont** pas manqué de saluer la démarche de cet ancien ministre de la Santé publique qui, rappelons-le, était en poste de janvier 2015 à juin 2018. Les mots **d'encouragement** ont été nombreux sur les réseaux sociaux pour soutenir le Pr Mamy Lalatiana Andriamanarivo, et saluer sa décision de témoigner.



MEDIAS INTERNATIONAUX

Actualités sur Madagascar





TEST DE DEPISTAGE RUEE VERS LE CENTRE COVID-19 ANDOHATAPENAKA

https://www.linfo.re/ocean-indien/madagascar/madagascar-ruee-vers-un-nouveau-centre-de-depistage-de-la-covid

Un nouveau centre de dépistage du coronavirus a été inauguré par le président malgache, mercredi 1er juillet. Depuis son ouverture, la foule **s'y** est précipitée. Des centaines de Malgaches souhaitent être testés

Depuis que le nouveau centre de dépistage au <u>coronavirus</u> de la capitale, baptisé Centre médical Covid-19 **d**'Andohatapenaka, est opérationnel, des centaines de Malgaches voudraient faire le test. Mercredi 1er juillet, jour de l'inauguration du centre par Andry Rajoelina, une file **d'attente s'est** même formée devant le local depuis 4h du matin (heure locale). Tests réservés aux personnes ayant des symptômes

Parmi la foule figure des gens qui se plaignent **d'avoir** des fortes fièvres depuis plusieurs jours ou qui ont perdu **l'odorat** et le goût. Certains **d'entre** eux sont secoués par des quintes de toux, **d'autres** confient ne présenter aucun symptôme mais veulent juste être testés. Cependant, seules les personnes qui présentent des symptômes peuvent bénéficier du test de dépistage au coronavirus, indique *2424.mg*. Ceux qui **n'y** ont pas eu droit sont tout de même rentrés avec de la vitamine C ou encore la tisane <u>Covid-Organics</u>. Un responsable du centre a confié que tout le monde ne pourra être testé, car les *"moyens sont limités"*, rapporte *Lexpress.mg*.



MEDIAS INTERNATIONAUX

Actualités régionales





I A RFUNION:

REPRISE DES VOLS SOUS CONTROLE

https://www.air-journal.fr/2020-06-30-la-reunion-une-reprise-des-vols-sous-controle-5221155.html

La reprise progressive des vols à **l'aéroport** de Saint Denis-Roland Garros, avec 20 rotations programmées cette semaine, se fait dans le cadre de mesures sanitaires strictes pour lutter contre la pandémie de Covid-19 – y compris le maintien **d'un** test PCR négatif au départ de Paris, et **d'une** quarantaine de 7 jours sous sa forme la plus allégée.

Les équipes de l'aéroport Roland Garros « sont mobilisées pour accompagner dans les meilleures conditions » la reprise progressive du trafic aérien : des 20 rotations par semaine entre les aéroports de Paris et de La Réunion, les compagnies aériennes passeront à 25 la semaine prochaine (avec Air France mais aussi Air Austral depuis CDG, et avec Corsair et la low cost French bee depuis Orly). Pour rappel, l'obligation de justifier un motif impérieux pour voyager entre la métropole et l'ile de l'Océan indien est levée dans les deux sens, et la capacité des avions n'est plus restreinte dans le sens métropole-Réunion depuis le 22 juin. « Le rythme de rétablissement de la desserte aérienne entre la métropole et La Réunion après la levée de l'état d'urgence sanitaire, le 10 juillet, n'est pas encore connu », souligne l'aéroport dans un communiqué.

Concernant le trafic régional, les vols commerciaux avec Mayotte ont repris, avec pour l'instant une liaison hebdomadaire vers l'île de La Réunion et pour les voyageurs la nécessité de justifier d'un motif impérieux.

Depuis le samedi 27 juin, si les restrictions d'accès à l'aérogare passagers sont levées, les mesures de précaution sanitaires mises en œuvre depuis le 12 mai, après le déconfinement de l'île, restent toutefois en vigueur. Le port du masque est obligatoire dans l'enceinte de l'aéroport. Dans les files d'attentes, le public est invité à respecter une distanciation physique d'au moins un mètre, matérialisée par une signalétique renforcée. La Société Aéroportuaire « appelle à la responsabilité de chacun et au respect de ce dispositif, garant d'un voyage en toute confiance ».

Du hall public aux passerelles **d'embarquement**, des distributeurs automatiques de gels hydroalcooliques sont mis à disposition des passagers, et **l'ensemble** des zones sensibles et des surfaces sur leur parcours sont très régulièrement désinfectées et nettoyées par une équipe dédiée. Ces mesures **s'appliquent** de la même manière aux arrivées des vols et dans la salle de livraison des bagages.



Le protocole du corridor sanitaire instauré à l'arrivée depuis le 9 juin reste en vigueur. Les passagers sont notamment invités à réaliser un test Covid-19, 72 heures avant leur départ de Paris. Si ce test est négatif, ils bénéficient d'une procédure accélérée d'accueil à La Réunion, en empruntant une file distincte des passagers n'ayant pas réalisé de test. Ils doivent ensuite respecter une quarantaine allégée, pendant 7 jours dans un lieu de leur choix. Les passagers qui n'ont pas été testés avant leur départ suivent un parcours plus long en salle d'arrivée, et doivent ensuite respecter une quatorzaine stricte dans un lieu dédié ou à domicile. Aux côtés des compagnies aériennes et des services de l'Etat, la Société Aéroportuaire « déploie d'importants moyens pour permettre le bon fonctionnement du dispositif et assurer une circulation fluide et sécurisée au sein de ses installations ». Des caméras thermiques seront ainsi déployées prochainement sur le circuit des passagers à l'arrivée.

Dans l'aérogare, les commerces, bars et points de restauration reprendront progressivement leur activité. Depuis ce week-end, les restaurants Bon Vol et les boutiques Relay ont rouvert, dans le terminal, désormais accessible au grand public, comme en salle d'embarquement. C'est également le cas de l'espace de ventes hors taxe Aelia Duty Free, du stand de produits locaux Soleil Réunion et de la bijouterie Narsy en salle d'embarquement, ainsi que du food-truck Case à pains devant l'aérogare. La reprise de la desserte de l'aérogare par le réseau Car Jaune et Aérobus est d'autre part effective depuis le 19 juin. Toutes les mesures de sécurité sanitaire mises en œuvre par l'aéroport Roland Garros sont conformes aux exigences définies ensemble par les aéroports français et européens au cours des dernières semaines. En même temps qu'elle prépare la relance de son activité, la Société Aéroportuaire participe aux travaux de l'Union des Aéroports Français sur la reprise coordonnée du trafic aérien, « avec pour priorité absolue la sécurité des passagers et des personnels ».



COMORES

HAUSSE DES TRANSFERTS **D'ARGENT** DE LA DIASPORA

http://www.rfi.fr/fr/afrique/20200630-comores-hausse-surprise-transferts-d-argent-la-diaspora

Les Comoriens de la diaspora se sont montrés particulièrement généreux depuis le début de la pandémie de Covid-19. Les transferts d'argent ont augmenté d'un tiers sur les cinq premiers mois de l'année, par rapport à l'an dernier, selon la Banque centrale des Comores. Une hausse inattendue alors que les institutions financières redoutent globalement une baisse des transferts d'argent vers **l'Afrique**.

C'est une divine surprise pour les autorités comoriennes. Selon la Banque centrale, les transferts d'argent de la diaspora se sont élevés à 74 millions d'euros sur les cinq premiers mois de l'année, contre 56 millions d'euros l'an dernier. Une hausse d'un tiers <u>en pleine période de pandémie</u>, que le gouverneur de la Banque centrale attribue à la « *solidarité traditionnelle* » des Comoriens.

L'archipel de 800 000 habitants dispose d'une diaspora forte de 300 000 personnes, <u>dont la générosité est essentielle à la vie économique</u> locale. Les transferts de la diaspora représentent environ 20% dans la richesse nationale et constituent la première source de devises du pays.

La pandémie ayant interrompu nombre d'activités aux Comores, à commencer par le tourisme, il semblerait, selon les autorités, que la diaspora ait voulu compenser la chute des revenus. D'autant qu'en raison de la crise sanitaire, beaucoup d'expatriés ne rentreront pas aux Comores pour les vacances estivales. Mais il est encore difficile de dire si l'exemple comorien se reproduira dans d'autres pays.

Il y a deux mois, la Banque mondiale prévoyait pour cette année une chute de 23% des transferts d'argent vers l'Afrique en raison de la baisse d'activité des pays où vivent les différentes diasporas.





MAURICE PARMI LES PAYS A REVENU ÉLEVÉS

http://ecoaustral.com/port-louis-classe-dans-les-pays-revenu-eleve

Après les Seychelles, Maurice est la deuxième économie africaine à être classée par la Banque mondiale (BM) parmi les pays à revenu élevé. La BM classe les économies du monde en quatre groupes de revenus - élevé, moyen supérieur, moyen inférieur et faible. Ceci est basé sur le revenu national brut (RNB) par habitant (dollars courants), calculé en utilisant la méthode Atlas. Selon la Banque mondiale, le RNB par habitant de Maurice pour 2019 est de 12 740 dollars, en hausse de 3,5 % par rapport à 2018. Le seuil de revenu élevé ajusté annuellement est désormais de 12 535 dollars.

